

PRÉAMBULE

Ces présents Statuts prennent en compte la volonté des membres de la **Fédération Médiévale** de structurer, d'améliorer et de promouvoir la reconstitution médiévale, sans pour autant nier l'apport et la valeur des initiatives individuelles.

La reconstitution médiévale regroupe des passionnés de Moyen Âge, entre la fin du V^{ème} et la fin du XV^{ème} siècle, souhaitant échanger et approfondir leurs connaissances auprès d'autres médiévistes et faire partager leur passion aux non-médiévistes.

Les activités médiévales présentées peuvent être :

- Art militaire,
- Activités artistiques,
- Vie quotidienne,
- Saynètes et animations,
- Spectacles de feu,
- Activités et spectacles équestres,
- Montreurs d'animaux,
- et toute autre activité connexe au médiéval.

La **Fédération Médiévale**, de part ses Statuts, Règlement Intérieur, Charte et Règlements de Combats approuvés par un juriste, s'engage à faire respecter lesdits règlements par tous ses membres, afin de garantir un niveau de qualité et de sécurité optimal, tant aux organisateurs, qu'aux participants, lors des rencontres médiévales, et éviter ainsi de mettre en péril le «Monde Médiéval» par des agissements jugés dangereux et/ou hors étique.

La **Fédération Médiévale** est en partenariat avec la MAIF, dans le but de faire reconnaître légitimement les activités médiévales et d'assurer les associations médiévales en toute connaissance de cause (*adhésion non obligatoire*), selon des clauses-types propres auxdites animations, établies par la MAIF, avec des médiévistes.

La **Fédération Médiévale** s'engage à tenir à jour une liste des associations fédérées, par département, visible sur son site internet par les organisateurs – collectivités et/ou particuliers – de rencontres et animations médiévales et d'éventuels futurs membres.

La **Fédération Médiévale** pourra orienter et aider les futures associations médiévales dans leurs démarches administratives en leur indiquant les procédures à suivre et/ou les liens vers les sites de référence sur le sujet.

La **Fédération Médiévale** servira de passerelle entre les associations souhaitant organiser et/ou participer à des stages et/ou entraînements en rapport avec le Moyen Âge – danses, combats, musique, couture, etc... –.

La **Fédération Médiévale** pourra proposer aux établissements scolaires, centres hospitaliers, etc... des animations et activités ludiques et pédagogiques.